

Mesure de potentiel sur les ouvrages en béton armé

## **Certification de spécialistes en mesure de potentiel sur des ouvrages en béton armé**

Offre de prestations de services du S-Cert AG

### **Situation initiale**

Lors de contrôles des ouvrages d'art, des mesures de potentiel sont exécutées entre autres, dans la plupart des ouvrages afin de déterminer le risque de corrosion de l'armature. L'évaluation et l'interprétation de telles mesures posent souvent des exigences élevées aux spécialistes impliqués.

### **Base normative**

Cahier techniques SIA 2006 :2013

### **Exigences à l'organisme de certification**

Le S-Cert est l'un des organismes accrédités par le Service d'accréditation suisse pour la certification des personnes et répond aux exigences de la norme ISO/IEC 17024. En Suisse, il est l'organisme compétent pour la certification de personnes spécialisées en mesure de potentiel selon le cahier technique SIA 2006 :2013.

### **Tâches de l'organisme de certification**

Le S-Cert remplit les tâches suivantes dans le cadre de la certification :

- promouvoir, maintenir et gérer le programme de certification
- déterminer les domaines d'application
- déterminer les exigences requises pour l'admission à la certification
- conduire les examens
- procéder à la certification, y compris la délivrance du certificat
- établir les dossiers des candidats constituant la base de la certification
- garantir le caractère confidentiel des données (protection des données)

### **Principes de base**

- Règlement de la certification des personnes
- Règlement d'examen

### **Formation/instruction**

Il n'est pas obligatoire de suivre des cours pour l'obtention d'un certificat. Le S-Cert AG recommande toutefois de prendre part à un séminaire de formation (par ex. cours à l'ETH Zurich) en tant que préparation adéquate pour l'examen théorique et l'examen pratique.

Version	Name	Freigegeben am/von
1	DO POT 100_f	13.11.2019/fs

## Offre du S-Cert AG

Prix dès 2018 / par personne

### Participation aux examens pendant la session d'examen

Enregistrement, examen et certification	CHF	1'200.00
---	-----	----------

### Examen en dehors de la session d'examen (examen individuel)

Enregistrement, examen et certification	CHF	2'100.00
---	-----	----------

### Répétition d'un examen pendant la session d'examen

Examen théorique	CHF	400.00
Examen pratique	CHF	700.00
Théorie et pratique	CHF	1'100.00

### Répétition d'un examen en dehors de la session d'examen

Examen théorique	CHF	700.00
Examen pratique	CHF	1'300.00
Théorie et pratique	CHF	2'000.00

### Recertification après la première période de validité (5 ans)

Enregistrement, vérification des documents et certification	CHF	750.00
---	-----	--------

\* Le nombre minimal de participants à une session d'examen est de 4 participants

*Sous réserve de modification des prix*

Version	Name	Freigegeben am/von
1	DO POT 100_f	13.11.2019/fs